



## Système radio AGNet :

# La douane demande la priorité sur la fréquence !



Il y a 120 ans, c'était basique et ça fonctionnait.

En 2020, le système AGNet<sup>1</sup> a été vendu par la « haute » administration comme la super solution en matière de radiocommunication pour la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI). Quatre ans plus tard, le constat est amer.

SOLIDAIRES va vous conter l'histoire d'un programme opérationnel qui ne l'est pas partout, par manque d'investissement et de volonté.



## Introduction : la genèse du projet, une télécommunication interne sabordée

Le drame, c'est qu'un réseau radio douanier opérationnel a pourtant bel et bien existé jusqu'au début des années 2000. Celui-ci a été abandonné par une logique budgétaire à courte vue.

À l'époque, les autorités affirment que l'avenir de la radiocommunication passerait par la téléphonie mobile, via le système CRISTAL Mobile. Un système mort-né.

L'histoire le révéla par la suite, le projet CRISTAL mobile avait été vendu à la Douane à grand frais sous couvert de petits arrangements entre certaines personnes de la « haute » administration et certains dirigeants de l'opérateur téléphonique historique privatisé.

Dans les années 2010, il y a bien eu le projet RORCAL (Réseau Opérationnel Radio sécurisé nationAl). Il s'agit de la déclinaison douanière du système produit par Airbus, intitulé TETRAPOL<sup>2</sup>, mais ce système complexe et coûteux s'est heurté à divers obstacles.

- La complexité de l'infrastructure nécessitant de nombreux relais. Et ce pour seulement 8 000 personnels de la branche Surveillance (SURV). Allez 16 500, si tout le personnel douanier avait été inclus dans ce dispositif, c'est-à-dire en incorporant les personnels de la branche Opérations commerciales et administration générale (OPCO-AG)...
- Des penthières<sup>3</sup> couvrant parfois jusqu'à 3 départements entiers avec des disparités : urbaines, rurales, montagneuses, ultra-marines, etc.
- Des contraintes opérationnelles différentes : marins, aériens, piétons, motocyclistes, etc.
- La saturation des fréquences réservées aux services de l'État.

La douane, encore une fois à contretemps, avait plus de 20 ans de retard sur les autres services de l'État (Police, Sapeurs-Pompiers, SAMU, Gendarmerie dans les années 1990). Bilan de l'opération RORCAL :

- La douane a pris les fréquences restantes, c'est-à-dire aucune, en particulier en Île-de-France !
- Et le clou du spectacle pour parachever l'œuvre, un système obsolète, vieux de deux décennies et déjà dépassé technologiquement. Mais c'est mieux que le système de l'époque, c'est-à-dire rien !

1 Acronyme signifiant en français Réseau de portes d'accès – RESPA ; en anglais Access Gate Network – AGNet.

2 Acronyme signifiant en français Radio terrestre à ressources partagées police – RATREPOL ; en anglais Terrestrial Trunked Radio Police – TETRAPOL.

3 Zone géographique du ressort d'un service douanier.



## I – La création du projet AGNet



### A) Le cadre – l'insertion dans un projet global

#### de Réseau Radio du Futur (RRF) : *revers, recalage et fiasco ?!*

Nous ne savons pas pour vous, mais chez nous, à SOLIDAIRES Douanes, cet acronyme RRF, ça nous en rappelle un autre : RFF (Réseau Ferré de France). Cette entreprise publique qui devait révolutionner le réseau ferroviaire français et qui s'est achevée en fiasco total, avec à la clé des milliards d'euros perdus<sup>4</sup> et une mise à contribution au final du contribuable français<sup>5</sup>.

Le RRF, c'est la même chose, un beau projet en apparence : un réseau radio unique permettant à tous les acteurs de la protection du territoire et de nos concitoyens de travailler ensemble sur un même réseau pour être plus efficaces en cas de crise majeure. Le contexte a son importance pour ce projet ambitieux :

- optique de Jeux olympiques et paralympiques (JOP) en France en 2024 ;
- campagne électorale pour la présidentielle 2017<sup>6</sup>.

C'est dans ce contexte du printemps 2017 que se joue l'avenir du projet.

Les études sont lancées, 2 candidats sont en concurrence (THALÈS et AIRBUS)<sup>7</sup> mais subsiste un problème majeur : les zones blanches en zone rurale.

Un problème ? Non ! Nous sommes en campagne électorale et un candidat, un certain Emmanuel Macron promet que s'il est élu, il n'y aura plus de zones blanches dans le pays !

Depuis, chacun sait ce qu'il en est !



### B) La méthode – la DGDDI dit « qui m'aime me suive... » :

#### *Elle va essayer les plâtres !*

Au cours du premier quinquennat Macron, l'administration des Douanes se lance donc tête baissée dans le projet avec le Ministère de l'Intérieur (MININT).

Mais c'est sans compter plusieurs événements bousculant l'agenda, pour le petit monde en charge de la mise en œuvre du dossier :

- la crise sanitaire de la Covid ;
- le renouvellement du marché des armes de poing arrivé à son terme ;
- le maintien opérationnel, pour le MININT, des réseaux radios existants, en sus du financement du déploiement du RRF.

Avec ces multiples crises plus ou moins imprévisibles, le compte n'y est donc plus, il faut prioriser. Il faut éponger la dette, pour les zones blanches, cela attendra...

Malgré tout, la DGDDI doit continuer seule l'expérimentation, faute de réseau opérationnel existant. Les zones blanches seront couvertes par le réseau radio, mais à l'horizon 2027. Il n'est donc pas complètement au point et la DGDDI sert de « crash test » grandeur nature pour le bénéfice du MININT.



### C) Le résultat – des dysfonctionnements structurels, critiques en zone blanche : *AGNet, la radio à bas coût !*

Nos collègues en zone blanche se retrouvent donc avec un réseau qui ne fonctionne pas :

- le matériel n'est pas adapté à l'utilisation de ce système (les téléphones de service ont une faible autonomie de batterie, accentuée par les liaisons Bluetooth avec les micro déportés) ;
- la priorité de passage sur les fréquences des opérateurs de téléphonie mobile n'a jamais été faite (absence de réseau pour les agents dans les zones à très fortes concentrations de personnes) ;
- l'infrastructure globale avec la mise en place de conférences n'a jamais vu le jour (chaque unité dispose de groupes mais pas d'une conférence au niveau direction) ;
- la plupart des penthières des brigades comportent une ou plusieurs zones blanches<sup>8</sup>.

Faute de quoi, les conférences ne peuvent toujours pas être reliées au réseau radio, ni de la police, ni de la gendarmerie, et ne remplissent pas le cahier des charges fixé par le RRF auquel la DGDDI a souscrit !

4 Source : [https://medias.sncf.com/sncfcom/pdf/finance/rapport\\_financier/Groupe\\_SNCF\\_CP\\_Resultats\\_Annuels\\_2015\\_11.03.2016.pdf](https://medias.sncf.com/sncfcom/pdf/finance/rapport_financier/Groupe_SNCF_CP_Resultats_Annuels_2015_11.03.2016.pdf)

5 Source : *Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs)*, annexe au Projet de loi de finances pour 2023. <https://www.budget.gouv.fr/documentation/file-download/18687>

6 Source : <https://www.france24.com/fr/20170507-quemmanuel-macron-a-promis-le-numerique> ; le candidat Macron réitérant la doctrine affirmée en sa qualité de ministre 2 ans auparavant : [https://www.francetvinfo.fr/societe/fin-des-zones-blanches-telephoniques-d-ici-juin-2017\\_1694729.html](https://www.francetvinfo.fr/societe/fin-des-zones-blanches-telephoniques-d-ici-juin-2017_1694729.html)

7 Source : <https://www.lesechos.fr/tech-medias/hightech/le-ministere-de-linterieur-investit-900-millions-dans-son-reseau-telecom-1869310>

8 Source : cartographie de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (ARCEP – <https://monreseaumobile.arcep.fr/>)

## II – Un bilan perfectible



### **A) Une solitude face au danger :** *aussi bien pour les cadres que pour les encadrés !*

À l'heure où le nombre de passages de vive force explose, nos collègues sur la route ne sont toujours pas en lien entre eux, nos collègues des centres opérationnels se retrouvent, parfois seuls à devoir gérer :

- le traitement des informations émis par les collègues en poursuite à vue,
- l'information aux différentes forces de police et de gendarmerie,
- le redéploiement des autres unités douanières qui ne sont pas informées de la poursuite...

**Alors que la menace terroriste est à un niveau élevé, les agents des unités aéroportuaires ne peuvent toujours pas communiquer entre eux.**

Les agents de catégories C et B, qui composent l'effectif de terrain dans la branche Surveillance, sont une nouvelle fois laissés seuls face à leur destin.

En effet, faute de conférence unifiée, la plupart des cadres de permanence ne sont pas reliés à l'ensemble des unités dont ils ont la charge.

**Et quand bien même une telle liaison serait opérée techniquement, il n'est humainement pas possible d'écouter en simultanément entre 4 et plus d'une dizaine de conférences** et d'en saisir l'ensemble des éléments importants. Une telle responsabilité ne saurait peser sur les épaules d'une seule personne. C'est dangereux :

- pour la charge mentale de la personne cadre de permanence, saturée d'information ;
- *in fine* pour la sécurité physique, voire la vie, à la fois des effectifs du dispositif que des usagers et de la population en général.

**Les Jeux vont être une période critique.** À l'heure où la France s'apprête à accueillir plusieurs centaines de milliers de personnes et donc de téléphones en un même lieu, au moment où les réseaux seront saturés, faute de priorité, nos collègues se retrouveront sur le terrain sans aucun moyen de communication.



### **B) Zéro option de rechange :** *ceinture inadéquate, encore moins de bretelles !*

**Pire en matière de prévention des risques, il n'y a pas de solution de repli.**

- Le système de secours à la norme DMR<sup>9</sup> a été complètement abandonné. Les appareils ne sont plus en état de fonctionner quand ils n'ont pas purement et simplement été retirés des unités. Cette situation n'est pas tenable !
- Il n'est pas non plus envisageable de quémander auprès des services de Police ou de Gendarmerie des moyens radios, par la faute d'un refus d'investissement décidé par quelques cadres dirigeants peu au fait des réalités !

**Bilan de cette situation au rabais, et de l'absence de communication avec nos partenaires de la sécurité intérieure :**

- plusieurs de nos collègues nous rapportent avoir connus des problèmes de liaisons ayant parfois engagé gravement leur sécurité ;
- nous n'oublions pas non plus que plusieurs de nos collègues se sont fait braquer, -oui braquer- avec des armes par des policiers agissant à la suite d'appels de requérants pensant avoir affaire à de faux policiers ou douaniers armés ;
- l'absence de communication au sein d'un même service ou inter-administration a déjà fait des morts dans nos rangs et continuera d'en faire si rien n'est fait !

**Cette situation est intolérable. Ne rien faire en connaissance de cause relève de la mise en danger délibérée de la vie d'autrui, délit prévu et réprimé par la loi<sup>10</sup> !**

Les résultats enviés par toutes nos administrations partenaires ne doivent pas se faire au mépris de la sécurité de nos collègues qui était, qui est et qui sera toujours notre priorité absolue !

<sup>9</sup> Sigle signifiant en français *Radio mobile numérique* (RMN), en anglais *Digital mobile radio* (DMR).

<sup>10</sup> Article 223-1 du Code pénal. Source : [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section\\_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006149828/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006149828/)

### **III – Notre principe – la sécurité de toutes et tous avant tout, partout :** **Les propositions de SOLIDAIRES Douanes**

À ce stade, SOLIDAIRES Douanes est conscient qu'il n'y aura aucun retour en arrière sur le système AGNet. Aussi nous portons les revendications suivantes :

- SOLIDAIRES Douanes demande à la Direction générale de **renforcer massivement les Centres Opérationnels Douaniers**, qu'ils soient terrestres, aérien ou maritime (CODT/CODA/CODM) et durablement par le recrutement de nombreux personnels.
- SOLIDAIRES Douanes demande la mise en place immédiate d'une **priorité du réseau AGNet auprès des opérateurs de téléphonie mobile** et la mise en place d'une **cartographie des zones non couvertes** par le service ou ne pas engager nos collègues dans des zones sans moyens de communication.
- SOLIDAIRES Douanes exige la mise en place d'une **double écoute comprenant** :
  - **une conférence par unité** ou escouade comme cela existe actuellement
  - et d'une **conférence unifiée** unique au sein des DI ouverte en permanence permettant les liaisons entre les unités d'une même zone d'une part, ainsi que d'autre part au CODT/CODA/CODM et aux permanences opérationnelles et de commandement de prendre, en cas de situation de crise, le commandement des opérations à tout moment et d'engager les mesures de protection à l'égard de nos collègues.
- SOLIDAIRES Douanes exige également l'**abandon de la géolocalisation des personnels** par leur téléphones portables pour la **remplacer par la géolocalisation de l'ensemble des véhicules** et la dotation des unités SURV comme OP/CO de portatifs radio LTE<sup>11</sup> dignes de ce nom. Les téléphones sont des téléphones, les radios sont des radios, ne mélangeons pas tout !  
Ne soyons pas naïfs, ne cherchons pas de faux fuyants. L'assassinat dont a été victime notre collègue des Finances publiques en 2022 peut également arriver à un de nos collègues de la branche AG-OP/CO comme de la Surveillance.

#### **Conclusion : *un réseau de communication, c'est de la planification !***

L'échéance des JO en 2024 ne doit pas simplement être un sacrifice pour les personnels des Douanes. Cette échéance oblige également la DGDDI et sa très « haute » hiérarchie à pourvoir partout à la sécurité de ses personnels, ce qui constitue également un marqueur de l'amélioration des conditions de travail.

**SOLIDAIRES Douanes insiste sur le fait que cela passe également par un plan d'investissement financier, matériel et humain de très grande envergure pour faire face dignement et en sécurité aux enjeux de la lutte contre la fraude de demain.**

**SOLIDAIRES Douanes rappelle que cet investissement doit s'accompagner d'un plan de formation pour toutes et tous.** Et pas seulement des agents des unités et opérateurs des CODT.

Les inspecteurs de permanences opérationnelles et les directeurs de permanences de commandement doivent, eux aussi être formés pour être aptes à réagir en cas de situation d'urgence et pour que tout le monde parle le même langage. Afin d'éviter flottement et confusions pouvant entraîner un drame dont la DGDDI serait alors comptable.



Syndicat **SOLIDAIRES Douanes**

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriel : [contact@solidaires-douanes.org](mailto:contact@solidaires-douanes.org)

adhésion : [solidaires-douanes.org/-adhesion-](http://solidaires-douanes.org/-adhesion-)

**Un syndicalisme clair et sincère !**

<sup>11</sup> Norme de téléphonie mobile signifiant en français *Evolution à long terme (ELT)*, en anglais *Long Term Evolution (LTE)*.